# 

* Date : 11-06-2015
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2015714626
* Auteur :

Tribunal de commerce de Liège, division Dinant
Par jugement prononcé le 20.05.2015, la première chambre du tribunal de commerce de Liège, division Dinant, a clôturé, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite de la SPRL LE POINT DE CHUTE DE MARIE, immatriculée à la B.C.E. sous le n° 0836.282.827, dont le siège social est établi à 5630 CERFONTAINE, route des Lacs 50, prononcée par jugement du tribunal de céans, en date du 05.09.2012.
Considère comme liquidateur : Madame Marie-Laurence PECTOR, domiciliée à 7000 MONS, rue de Nimy 106.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) V. FOURNAUX.